



CABINET- Bureau de la Communication Interministérielle

Nouméa, le mardi 29 décembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

NUIT DU 31 DECEMBRE : LE DISPOSITIF DE SECURITE MIS EN PLACE

Afin de garantir le déroulement des festivités durant la nuit de la Saint Sylvestre, le Haut-commissariat a mis en place un dispositif de sécurité modifiant en partie la circulation automobile et s'appuyant sur une présence renforcée des forces de l'ordre. Ce dispositif permettra à chacun de célébrer le passage à l'année 2016 dans la joie et la sécurité.

Le dispositif de circulation

Afin de garantir l'intervention et l'évolution des forces de l'ordre en toute sécurité, de permettre une circulation fluide et de faciliter l'accès des secours en cas de nécessité, le dispositif repose sur la mise en place d'**un sens de circulation unique** sur une partie du littoral et sur la fermeture de certaines voies de circulation (le sens unique de circulation est indiqué par les flèches vertes sur le plan ci-dessous).

Le stationnement sera donc interdit le jeudi 31 décembre :

- à partir de 11h00 : sur le parking de l'aquarium des lagons,
- à partir de 14h00 : route de l'aquarium - rue Michel LAUBREAUX,
- à partir de 18h00 : promenade Roger LAROQUE (côté terre), sur la portion comprise entre la route de l'ANSE-VATA et la route de l'aquarium - rue Michel LAUBREAUX

La circulation sera interdite à partir de 22h00 :

- route de l'aquarium - rue Michel LAUBREAUX,
- promenade Roger LAROQUE (côté terre), portion comprise entre la route de l'aquarium-Michel LAUBREAUX et le carrefour de la route de l'Anse-Vata / Promenade Roger LAROQUE,
- route de l'ANSE-VATA (dans le sens Nord/Sud), portion comprise entre le carrefour à feux BOUTONNET/SAUVAN et la promenade Roger LAROQUE,
- rue Blaise PASCAL.

Seuls les véhicules des riverains, des forces de l'ordre et de secours pourront circuler sur les voies fermées.

Le retour à la normale se fera sur instruction des forces de l'ordre.

Contact presse :

Bureau de la Communication Interministérielle

☎ 26 64 22 - 77 71 93

@ : laurence.esquedin@nouvelle-caledonie.gouv.fr



Le dispositif de sécurisation

Le dispositif est axé sur une sécurisation active en patrouilles pédestres sur les deux grandes zones de rassemblement.

Zone 1 : Aquarium et Promenade Roger Laroque jusqu'au rond point de l'Anse Vata

Zone 2 : Baie des Citrons

Le dispositif se prolongera durant la matinée mais également durant l'après-midi du 1^{er} janvier puisque les effectifs ont été renforcés afin de répondre au mieux aux nombreuses sollicitations.

Contact presse :

Bureau de la Communication Interministérielle

☎ 26 64 22 ou 26 64 20 - 77 71 93

@ : laurence.esquedin@nouvelle-caledonie.gouv.fr